

SAINT-BALDOPH

Le conseil municipal se réunira en séance publique le

Mardi 31 mars 2026 à 19 h
en salle du conseil

Saint-Baldoph, le jeudi 26 mars 2026

ORDRE DU JOUR

Installation de nouveaux conseillers municipaux

Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

Délibérations :

1. Délégations générales au Maire
2. Indemnités de fonction
3. Règlement intérieur
4. Composition des commissions municipales d'instruction
5. Commission d'appel d'offres
6. Règlement intérieur de la Commande Publique
7. Commission Communale des Impôts Directs
8. Centre Communal d'Action Sociale
9. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
10. Conseil d'Exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement
11. Métropole Savoie
12. Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Chartreuse
13. SIVU de gestion de la Gendarmerie de Challes-les-Eaux
14. SI Jeunesse du Canton de La Ravoire
15. Conseiller municipal en charge des questions de Défense
16. Désignation des délégués aux Communes forestières
17. Représentants de la Commune au Comité National d'Action Sociale
18. Compte de gestion de l'exercice 2025
19. Compte administratif de l'exercice 2025
20. Vote des taux des impôts directs locaux pour l'exercice 2026

Le Maire,
Valentin HACHET

